

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

Référence : 2021/A020

Date limite du dépôt des candidatures : 28 février 2021

Date d'entrée en fonction prévue le : 1^{er} octobre 2021

Descriptif du poste

Académique temps plein dans le domaine de la sociologie du développement, participant à part entière à l'ensemble des tâches d'encadrement (enseignement, encadrement de mémorants et de doctorants), de recherche et administratives du Département des sciences sociales et sciences du travail de la Faculté de Philosophie et sciences sociales. Une expertise scientifique dans le domaine de la sociologie du développement attestée par des publications de haut niveau est demandée. Le ou la candidat.e sera capable d'enseigner en français et en anglais et devra contribuer au rayonnement international, aux plans scientifique et académique, de l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Le ou la candidat.e retenu.e sera invité.e à postuler à un financement de l'European Research Council (ERC) ainsi qu'à tout appel à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, Régions, Europe, etc.) lui permettant de développer ses recherches. A cet effet il.elle bénéficiera du soutien du Département Recherche de l'ULB.

Domaine de recherche : Sciences de la population et du développement

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Cette chaire en sociologie du développement comprend quatre cours.

Trois de ces cours sont déjà inscrits au programme, à savoir :

[a] un enseignement d'"Introduction générale à l'étude des pays en développement" dispensé au niveau BA aux étudiants de deuxième année en sociologie et anthropologie, en sciences humaines et sociales, aux étudiants de troisième année en sciences politiques, orientation générale, ainsi qu'aux étudiants de MA en Sciences de l'éducation. Cet enseignement sera dispensé en français.

[b] un enseignement en "Development and Globalization: Theories and Practices" dispensé au niveau MA en sciences de la population et du développement et dans d'autres masters. Cet enseignement sera dispensé en anglais. Il présentera de manière critique les principales théories du développement, qu'elles aient été dominantes ou non, les pratiques qu'elles ont inspirées en matière de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques, des programmes et des projets de développement, ainsi que leurs principaux effets identifiés. Il présentera aussi une analyse sociologique de débats actuels dans le champ du développement durable, par exemple sur le changement climatique, la biodiversité, le genre, la participation, la lutte contre la pauvreté.

[c] une unité d'enseignement sur le stage dans le master en Sciences de la population et du développement.

Les candidat.e.s seront invité.e.s à formuler une proposition de cours originale dans le domaine de la sociologie du développement pour compléter leur charge d'enseignement à partir de l'année académique 2023/24. Cette proposition de cours devra s'inscrire de manière cohérente dans les programmes d'enseignement du département des sciences sociales et des sciences du travail.

Pour ce qui est de la recherche comprise dans la charge, le ou la candidat(e) devra déployer une recherche relevant de la sociologie du développement dans le cadre de l'une des unités de recherche de l'Institut de Sociologie, et promouvoir des recherches doctorales et postdoctorales s'inscrivant dans cette perspective.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- POLID204 "Introduction générale à l'étude des pays en développement"
- SOCAD461 "Development and Globalization: Theories and Practices"
- SOCAD539 "Stage et rapport de stage"

Titre requis

Docteur à thèse en Sciences sociales, ou en Etudes du Développement

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française, vous devrez néanmoins avoir un niveau C1 car vous devrez être capable d'enseigner en français dès la première année suivant votre nomination.
- Vous avez une expérience de travail de recherche de terrain dans au moins un pays en développement

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Laurence Roudart (téléphone : +32 2 650 48 20 – courriel : Laurence.Roudart@ulb.ac.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : SPES.Philoscsoc@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum vitae :
Si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- Les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique de 4 ans

- Un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- Une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de premier assistant si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis moins de huit ans (au 1er octobre de l'année de la nomination). Si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis au moins huit ans, au 1er octobre de l'année de la nomination, la nomination se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé.e.s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur.e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty, la personne ressource Genre et Diversité du Département des ressources humaines – SPES (marie.botty@ulb.be). Soyez assuré.e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.